



Rassemblement

Pour une Approche des Autismes Humaniste et Plurielle

Association régie par la loi de 1901

leRAAHP@gmail.com



## CHARTRE

*Quel que soit le présent, quel que soit le passé,  
L'avenir d'un enfant n'est jamais tout tracé.*

Les enfants, quels qu'ils soient, ne sont la propriété ni de leurs parents, ni d'un Etat, d'une religion ou d'une idéologie, ni des institutions qui les accueillent.

Le rôle de ceux qui les accompagnent est de les aider à se construire, à trouver leur place dans le monde et à s'épanouir en tenant compte de leurs aptitudes et inaptitudes, de leurs goûts et préférences, de leurs préoccupations et de leurs désirs.

Ce qui est constructif, bon et bien pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre.

La ligne droite est le plus court chemin en géométrie mais pas toujours dans la vie. Les voies qui mènent à l'épanouissement personnel sont rarement rectilignes.

Chaque jour la science améliore nos connaissances et nos conditions de vie. Néanmoins aucun être humain ne se résume à une équation scientifique, un code génétique, un dosage hormonal ou des connections neuronales.

Il n'existe de Vérité Unique et Eternelle dans aucun domaine. On n'agit qu'à partir d'hypothèses plus ou moins plausibles à un moment donné. Le besoin de certitudes entraîne trop souvent le dogmatisme et l'intolérance.

La monoculture appauvrit les sols mais aussi les esprits.

Chacun trace son chemin en fonction de ce que la nature lui a octroyé et de l'environnement qu'il a trouvé.

Une motivation de part et d'autre est essentielle pour établir et développer une relation. La nature de ces motivations détermine la qualité de la relation.

Toute relation fondée exclusivement sur la contrainte ou le conditionnement est éthiquement condamnable et néfaste psychiquement car elle ne permet pas aux dominés d'exister en tant que sujets.

Quand la relation à soi-même, aux autres ou au monde est trop difficile, les bons conseils ou les rappels à l'ordre ne sont pas d'un grand secours. Pour être apaisée, la souffrance psychique doit d'abord être reconnue et comprise dans sa dimension humaine, puis écoutée et parlée. On peut alors espérer éviter qu'elle ne trouve à s'exprimer que dans le recours à la violence.

Les idéologies, les codes et les méthodes sont éphémères. Les valeurs humanistes demeurent un point d'ancrage dans un monde éclaté : respect de l'autre et de soi-même, liberté de pensée et d'expression sont les points cardinaux de la boussole qui nous permet d'accompagner à bon port ceux qui nous ont été confiés.

# Bulletin d'adhésion collective au Comité de Soutien

à retourner, complété et signé au trésorier de l'association :

M. Marc Langlois, 38 rue TILLET, 33800 BORDEAUX

Je soussigné(e) *Madame – Monsieur*

Nom.....Prénom .....

Représentant :

◊ L'association : .....

◊ L'établissement : .....

◊ L'entreprise : .....

◊ Autre : .....

Adresse.....

E-mail .....Téléphone.....

Souhaite que la personne morale que je représente devienne membre du Comité de Soutien du RAAHP

◊ Adhérent : je soutiens moralement et matériellement l'association en versant une cotisation minimum de 100 €

◊ Bienfaiteur : je fais un don de 500 € ou plus.

Règle :

◊ Par chèque à l'ordre du RAAHP

◊ Par virement (uniquement en euros) sur le compte suivant :

RIB	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Cle RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)
	30004	00448	00010067911	57	BNPPARB EVIAN LES BAINS (00448)

IBAN : FR7630004004480001006791157 (6)

BIC : BNPAFRPPANC (7)

Date

Signature



## Rassemblement

### Pour une Approche des Autismes Humaniste et Plurielle

Association régie par la loi de 1901

[leRAAHP@gmail.com](mailto:leRAAHP@gmail.com)

# Bulletin d'adhésion individuelle

à retourner, complété et signé au trésorier de l'association :

M. Marc Langlois, 38 rue TILLET, 33800 BORDEAUX

Je soussigné(e) *Madame – Monsieur*

Nom.....Prénom .....

◇ Parent de personne autiste

◇ Personne Autiste

◇ Ami du RAAHP

Profession.....

Etablissement ou société .....

Adresse.....

E-mail .....Téléphone.....

Membre d'une autre association concernée par l'autisme ? .....

Souhaite devenir membre du RAAHP

◇ Adhérent : je soutiens moralement et matériellement l'association en versant une cotisation minimum de 10 €

◇ Bienfaiteur : je fais un don de 50 € ou plus.

Règle :

◇ Par chèque à l'ordre du RAAHP

◇ En espèces

◇ Par virement (uniquement en euros) sur le compte suivant :

RIB 

Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)
30004	00448	00010067911	57	BNPPARB EVIAN LES BAINS (00448)

IBAN : FR7630004004480001006791157 (6)

BIC : BNPAFRPPANC (7)

Date

Signature

## Rassemblement Pour une Approche des Autismes Humaniste et Plurielle

### Les Buts de l'Association

(article 2 des Statuts)

Rassembler les personnes physiques et morales favorables à une approche humaniste et plurielle des autismes.

Promouvoir toutes les démarches qui aident les personnes autistes à se construire, à trouver leur place dans le monde et à s'épanouir en tenant compte de leur singularité et en utilisant, au cas par cas, les ressources disponibles à un moment donné dans tous les domaines.

Soutenir un partenariat actif et confiant entre parents et professionnels.

Favoriser un travail en réseau.

Encourager le progrès des connaissances par :

- les recherches scientifiques,
- les recherches cliniques,
- les expériences institutionnelles et de terrain,
- l'enseignement des témoignages des personnes concernées.

Soutenir sur le terrain les pratiques innovantes fondées sur une articulation de la recherche, de la clinique et de l'expérience.

Promouvoir des formations spécifiques pour des parents et des professionnels.

Veiller au respect de la dignité des personnes autistes dans toutes les sphères de la cité.

Promouvoir par tous moyens et dans la mesure de leurs possibilités l'expression des personnes autistes, leur insertion dans la société, leur accès à la connaissance et aux savoirs, et favoriser leur reconnaissance professionnelle.

Se mobiliser pour la création de lieux d'accueil adaptés pour toutes les personnes autistes dans l'impossibilité de s'insérer en milieu ordinaire, en particulier pour celles qui sont rejetées par les institutions existantes.

Intervenir dans toutes les instances où se définit la politique de l'autisme ainsi que dans celles où sont prises des décisions concernant des personnes autistes.

Interpeler les pouvoirs publics et les médias chaque fois que nécessaire.

Tous les buts du Rassemblement ainsi que ses actions s'inscrivent dans les principes éthiques définis dans la charte annexée aux statuts.

L'association s'interdit de prendre toute orientation confessionnelle ou politique. Elle s'interdit de privilégier de façon exclusive un traitement particulier. Elle entend rester ouverte à toute approche à condition qu'elle ne soit pas fondée exclusivement sur la contrainte ou le conditionnement.

Les personnes autistes, quelles que soient leurs difficultés et leurs limites, doivent toujours être considérées comme des individus avec des désirs, des angoisses, des préférences, des refus, des possibilités et des incapacités dont il faut tenir compte. En toutes circonstances elles doivent pouvoir jouir des droits fondamentaux de toute personne humaine tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.